



# ASSOCIATION ENTRE LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET LA PROTECTION SOCIALE DANS LA RÉGION MENA

ÉTUDE DE CAS : LE LIBAN

## POINTS SAILLANTS

**Contexte :** Au Liban, on assiste depuis 2015 à des efforts concertés afin d'harmoniser et de simplifier l'assistance monétaire fournie aux réfugié-e-s les plus vulnérables. L'assistance a été consolidée dans le cadre de grands programmes répondant aux besoins alimentaires et de base, mis en œuvre conjointement par le PAM et le HCR. Ces cinq dernières années, le niveau de pauvreté et de vulnérabilité de la population libanaise a continuellement augmenté, mettant en évidence les lacunes du système national de protection sociale dont la couverture ne suffit pas pour les personnes dans le besoin et qui offre des transferts sociaux limités, sans aucune forme de transferts monétaires. Un espace politique s'est alors ouvert pour discuter du développement de transferts sociaux pour les citoyennes et citoyens pauvres. Le Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban souligne par ailleurs que les organisations humanitaires doivent également aider les Libanaises et Libanais, en plus des réfugié-e-s.

**Associer assistance monétaire et protection sociale :** Bien qu'il ne soit pas possible de fournir une assistance monétaire aux réfugié-e-s via le système national de protection sociale, il existe un intérêt grandissant au sein des bailleurs de fonds et des partenaires internationaux quant à l'harmonisation avec l'assistance monétaire humanitaire au Liban afin de renforcer le système de protection sociale pour les citoyennes et citoyens. Le Programme national de ciblage de la pauvreté, le principal programme de filet de sécurité pour les Libanais-es en situation de pauvreté, a constitué le point de départ. Au nom du Gouvernement libanais, le PAM distribue des coupons électroniques alimentaires aux ménages bénéficiaires du programme national, qui a progressivement étendu sa couverture depuis 2014. Cette approche repose sur les systèmes du PAM de distribution de coupons aux réfugié-e-s dans un souci d'efficacité et afin de réaliser des économies d'échelle. Par ailleurs, les valeurs de transfert pour les deux groupes de population sont alignées.

### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE AU LIBAN :

Des facteurs politiques et juridiques peuvent favoriser ou compromettre cette approche : Il existe des barrières juridiques et politiques à l'expansion de la protection sociale nationale aux réfugié-e-s. Cependant, la crise des réfugié-e-s a également généré une pression populaire au sein des communautés hôtes qui a influencé la volonté politique de considérer certaines formes de transferts aux citoyennes et citoyens.

- **Points d'entrée :** Il peut toujours y avoir des points d'entrée afin de créer des liens entre l'assistance monétaire et la protection sociale dans les contextes de déplacement, même lorsque les systèmes de protection sociale nationaux ne sont pas bien développés et qu'il existe des barrières juridiques à l'expansion de ces systèmes aux populations déplacées. L'assistance monétaire humanitaire à grande échelle fournit un point d'entrée afin de soutenir le développement d'un système de transferts sociaux en faveur des citoyennes et citoyens, en s'appuyant sur les systèmes et processus humanitaires. Comme dans d'autres pays de la région, ces actions ont d'abord été menées par des bailleurs et des agences des Nations Unies plutôt que par des ONG.
- **Des risques et des bénéfices :** Alors que le travail du PAM autour du Programme national de ciblage de la pauvreté (considéré comme l'équivalent évident d'une assistance de base fournie via le secteur humanitaire) peut contribuer à la coordination des acteurs et actrices autour d'un objectif commun, il est important de ne pas oublier que ce programme n'est qu'un élément d'un système de protection sociale national efficace. L'intérêt porté au Programme national de ciblage de la pauvreté ne doit pas entraver les progrès en faveur d'une vision nationale plus large de socle de protection sociale.
- **Une coordination entre les organisations et les disciplines est nécessaire :** Il est admis que la coordination entre les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux doit être renforcée et que les priorités stratégiques collectives doivent être convenues avec le gouvernement, de façon à mieux soutenir les besoins de protection sociale des réfugié-e-s et des communautés hôtes. À cette fin, le Forum sur le filet de sécurité sociale du Liban a été créé en 2019. Il est aussi de plus en plus reconnu que les bailleurs de fonds jouent un rôle clé à l'heure d'amorcer un dialogue plus structuré et cohérent en matière de politique générale.
- **Tout progrès requiert une vision et un financement de long terme dans l'ensemble du nexus :** Le Liban est l'un des pays les plus endettés au monde et il est peu probable qu'il y ait un espace fiscal permettant de financer le transfert du Programme national de ciblage de la pauvreté sur le court terme. L'engagement des partenaires du développement (fonds fiduciaire de l'UE) constitue un élément important dans la transition vers des systèmes plus durables. Cependant, les acteurs et actrices doivent être réalistes concernant les délais en matière de soutien continu et de sortie potentielle.

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Liban présente le ratio le plus élevé au monde de réfugié-e-s par rapport à la population. On estime que 1,5 million de réfugié-e-s syrien-ne-s résidaient au Liban en 2019. En raison du déplacement prolongé et du manque d'opportunités d'emploi, la pauvreté au sein des ménages de réfugié-e-s a continuellement augmenté<sup>1</sup>. L'intervention humanitaire internationale en réponse à la crise a augmenté année après année depuis 2011 et l'assistance monétaire représente désormais plus d'un tiers de la réponse auprès des réfugié-e-s.

Il y a cinq ans, près de 30 organisations fournissaient une assistance monétaire aux réfugié-e-s avec au moins 14 objectifs différents. Cette fragmentation s'avérait compromettre le bon fonctionnement et l'efficacité de l'assistance. Depuis lors, des efforts concertés ont été réalisés afin d'augmenter l'harmonisation et la simplification de l'assistance monétaire auprès des réfugié-e-s. Sous la gestion du PAM et du HCR, des programmes sectoriels ont été rassemblés sous la forme de coupons alimentaires et de transferts monétaires à usages multiples pour l'alimentation et les besoins de base. Les bailleurs de fonds ont également amélioré la coordination des financements autour de ces programmes. Ces derniers sont distribués par le biais d'un système commun de carte électronique géré par le PAM et reposent sur une approche de ciblage commune gérée par le HCR. Ces programmes des Nations Unies portent assistance à environ un tiers des ménages de réfugié-e-s considérés « extrêmement vulnérables »<sup>2</sup>. La Croix-Rouge libanaise (CRL) et quelques ONG internationales continuent de fournir des transferts monétaires à usages multiples de petite échelle aux réfugié-e-s afin de combler les lacunes<sup>3</sup>. Plusieurs ONG opérant en tant que consortium (CAMEALEON), sous l'égide du Norwegian Refugee Council, ont joué un rôle indépendant en matière de suivi, de redevabilité et d'apprentissage dans le cadre de programmes de transferts monétaires à usages multiples, financés séparément par des bailleurs de fonds.

Les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité au sein de la population libanaise étaient déjà élevés comparé aux pays voisins à revenu intermédiaire et ils ont continué d'augmenter pendant la crise syrienne. L'impact socioéconomique de la crise des réfugié-e-s syrien-ne-s sur les personnes pauvres (augmentation du chômage, baisse des salaires, demande accrue sur les services publics) exacerbe les failles structurelles préexistantes comme la faible gouvernance, les problèmes macroéconomiques et l'accès limité à des services de base de qualité et à la protection sociale<sup>4</sup>. Les facteurs entravant l'efficacité du filet de sécurité sociale au Liban (SSN) sont bien établis<sup>5</sup>. L'essentiel des dépenses dans des filets de sécurité repose sur de faibles dépenses dans l'aide sociale associées à des subventions mal ciblées. Les programmes ne sont pas convenablement coordonnés et ne couvrent pas suffisamment les personnes qui en ont besoin. Il y a très peu de transferts sociaux et aucune forme de transferts monétaires.

Le Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban met en lumière le besoin d'aider les citoyen-ne-s libanais-es affecté-e-s au même titre que les réfugié-e-s. Avec le temps, un cadre de travail de moyen terme a été adopté et des efforts ont été réalisés en vue d'aligner la réponse sur les stratégies nationales du gouvernement. S'il existe des opportunités concrètes d'harmoniser les stratégies de l'assistance auprès des réfugié-e-s et des communautés hôtes en matière d'éducation et de santé, il s'est avéré plus difficile de créer de telles opportunités pour l'assistance de base étant donné que la protection sociale monétaire est peu développée au Liban.

Les disparités entre l'aide fournie aux réfugié-e-s et celle fournie aux communautés hôtes sont largement considérées injustes par la population libanaise en situation de pauvreté<sup>6</sup>. La crise des réfugié-e-s syrien-ne-s a soulevé la question de l'adéquation des filets de sécurité sociale nationaux à l'heure de soutenir les ménages libanais vulnérables et a ouvert l'espace politique aux discussions sur le développement d'une protection sociale monétaire pour les citoyennes et citoyens.

---

<sup>1</sup> Évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens au Liban (VASyR) 2017-2018

<sup>2</sup> Smith (2019a).

<sup>3</sup> Agency RED (2019) ; Smith (2019b).

<sup>4</sup> Smith (2019b).

<sup>5</sup> Bastagli et al. (2018); Silva et al. (2013); Banque mondiale (2015) ; Banque mondiale (2005) ; Kukrety et Al Jamal (2016).

<sup>6</sup> Le mécontentement quant au manque de protection sociale et à la détérioration de la situation économique a donné lieu à un soulèvement populaire en octobre 2019. (Ayoub et al., 2020).

## ASSOCIER L'ASSISTANCE MONÉTAIRE ET LA PROTECTION SOCIALE : ÉTAT DES LIEUX

La protection sociale ne s'applique pas automatiquement aux non-ressortissant-e-s libanais-e-s ni aux réfugié-e-s, ce qui signifie qu'il est impossible de fournir une assistance monétaire aux réfugié-e-s via le système national de protection sociale. Cependant, au cours des cinq dernières années, les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux se sont de plus en plus intéressés à la façon de **s'aligner** sur l'aide monétaire humanitaire et de l'utiliser pour renforcer le système national de protection sociale disponible pour les citoyen-ne-s. Les efforts sont concentrés sur le Programme national de ciblage de la pauvreté, le principal programme de filet de sécurité pour les Libanaises et Libanais vivant dans la pauvreté, mis en œuvre avec le soutien de la Banque mondiale. Une base de données incluant 43 000 ménages vivant dans l'extrême pauvreté a été créée par le biais d'une évaluation indirecte des ressources, basée sur une enquête conduite par le personnel des « centres de développement social ». Les bénéficiaires ont accès à des dispenses de frais de santé et à des services d'éducation financés par le gouvernement.

En novembre 2014, dans le but d'atténuer l'impact de l'arrivée de réfugié-e-s sur la population libanaise pauvre, la Banque mondiale a commencé à financer le PAM afin d'étendre la fourniture de ses coupons électroniques pour réfugié-e-s aux ménages bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté. En 2017, on comptait 10 000 ménages bénéficiaires du programme national ayant reçu cette aide. Cette approche repose sur les systèmes du PAM de distribution de coupons aux réfugié-e-s dans un souci d'efficacité et afin de réaliser des économies d'échelle. Le personnel des centres de développement social du gouvernement informe les bénéficiaires du programme national et effectuent le suivi. Les valeurs de transfert pour les deux groupes de population ont été alignées.

Depuis lors, le soutien politique du Gouvernement libanais et des bailleurs internationaux en vue de développer ces liens a abouti à des engagements formels, formulés dans le « Lebanon Partnership Paper » tels que convenus lors de la Deuxième conférence de Bruxelles en avril 2018. Le fonds fiduciaire de l'UE s'est engagé à soutenir un programme de 52 millions d'euros pour une durée de 30 mois dans l'objectif de « soutenir l'aide sociale pour les réfugié-e-s vulnérables et les communautés hôtes affecté-e-s par la crise syrienne au Liban ». Ce programme est mis en œuvre par le PAM. L'assistance monétaire pour les réfugié-e-s est fournie par le biais du système humanitaire géré par les agences des Nations Unies, lequel est également utilisé pour étendre la fourniture des coupons électroniques à 15 000 ménages libanais bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté. Une assistance technique de 4 millions d'euros vise à soutenir le développement des ressources humaines, systèmes et capacités nécessaires au sein du gouvernement pour compléter son rôle opérationnel. L'approche adoptée consiste à se servir des enseignements et des systèmes hérités de l'assistance monétaire aux réfugié-e-s afin de développer un programme de transferts sociaux monétaires pour les Libanais-es vulnérables.

En 2019, suite à ces développements, le DFID au Liban a commandité une assistance technique par le biais de son système BASIC afin de faire le point sur l'assistance monétaire et la protection sociale au Liban et de recommander des investissements futurs pour le DFID qui contribueraient à effectuer la transition entre l'assistance monétaire humanitaire et une approche reposant sur un filet de sécurité sociale<sup>7</sup>.

Pendant cette période, Oxfam et Caritas ont également mis en place une assistance monétaire pour les réfugié-e-s et les communautés hôtes vulnérables, visant à fournir un filet de sécurité qui tienne compte des chocs socioéconomiques<sup>8</sup>. Dans le cas d'Oxfam, il s'est agi de venir **se greffer** aux activités de ciblage des centres de développement social du gouvernement. Oxfam a utilisé ses résultats pour défendre le besoin d'étendre les transferts sociaux aux citoyennes et citoyens vulnérables auprès du ministère des Affaires sociales et de veiller à ce que les systèmes nationaux tiennent compte des chocs.

<sup>7</sup> DFID (2019).

<sup>8</sup> CARITAS Liban (2019) ; Oxfam au Liban (2019).

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS

### DES FACTEURS POLITIQUES ET JURIDIQUES PEUVENT FAVORISER OU COMPROMETTRE CETTE APPROCHE

L'expérience libanaise souligne l'importance de tenir compte des facteurs politiques et juridiques, favorables et défavorables. Certains aspects du contexte libanais peuvent influencer les efforts visant à relier l'assistance monétaire et la protection sociale dans le cadre de la réponse en aide aux réfugié-e-s, de manière positive et négative à la fois.

- D'un côté, la nature de la crise fait qu'il existe des barrières juridiques et politiques à l'expansion des programmes nationaux d'aide sociale aux réfugié-e-s (dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté). D'un autre côté, cette même nature de la crise a également fourni l'opportunité de se pencher sur la création de liens (en générant une pression populaire au sein des communautés hôtes et en incitant la volonté politique).
- Le statut juridique du Programme national de ciblage de la pauvreté est un autre de ces facteurs. Il demeure un « projet émanant » du gouvernement établi sous décret ministériel et en tant que tel, il n'est pas établi par la loi. Si le soutien politique accordé au programme venait à changer, cela pourrait saper la durabilité du travail en cours.
- Au sein du gouvernement, une certaine récalcitrance persiste quant à l'adoption des modalités de transferts monétaires. En outre, une étude du DFID révèle que la raison principale à cela est que l'on s'inquiète de la durabilité financière et des impacts sociaux potentiels si les bailleurs venaient à retirer leur soutien avant que le gouvernement n'ait les moyens de gérer le programme.

### POINTS D'ENTRÉE

L'expérience libanaise montre qu'il peut toujours y avoir des points d'entrée pour créer des liens entre l'assistance monétaire et la protection sociale dans les contextes de déplacement, même lorsque les systèmes de protection sociale nationaux ne sont pas bien développés et lorsqu'il existe des barrières juridiques à l'expansion de ces systèmes aux populations déplacées. Dans ce cas, l'assistance monétaire humanitaire à grande échelle fournit un point d'entrée afin de soutenir le développement d'un système de transferts sociaux pour les citoyennes et citoyens i) en garantissant une fourniture équitable dans les zones urbaines où les réfugié-e-s et les résident-e-s cohabitent et où des tensions peuvent monter, ii) en fournissant une validation de principe et des preuves pour influencer le gouvernement et iii) en renforçant les systèmes et processus<sup>9</sup>.

De plus, alors que les bénéficiaires du Programme national de ciblage de la pauvreté ne s'appliquent pas automatiquement aux non ressortissant-e-s libanais-es, les services plus larges comme les services de santé ou de formation offerts par les centres de développement social sont ouverts aux réfugié-e-s ainsi qu'aux Libanais-es. Pour cette raison, les centres de développement social constituent le pilier de la mise en œuvre de l'assistance sociale au Liban auprès des deux populations. Ils représentent par ailleurs un atout majeur en termes d'infrastructure et de personnel. Par conséquent, le renforcement des capacités et la consolidation de ces institutions sont également considérés comme un point d'entrée important pour renforcer la fourniture de protection sociale pour les deux groupes de population<sup>10</sup>.

Les discussions et les activités en la matière au Liban ont été plutôt dominées par certain-e-s bailleurs de fonds et agences des Nations Unies. Cela est dû en partie à la nature politique et à la localisation de ces discussions (ayant lieu lors de manifestations internationales pour les annonces de contribution) et à la consolidation de l'assistance monétaire pour les réfugié-e-s dans le cadre de programmes dirigés par les Nations Unies, qui a inévitablement limité les points d'entrée pour les autres organisations comme les ONG internationales et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Néanmoins, les programmes d'Oxfam et de Caritas ainsi que les expériences de la Croix-Rouge libanaise (CRL)<sup>11</sup>, suggèrent que ces acteurs et actrices peuvent apporter de précieuses contributions

<sup>9</sup> Gentilini et al. (2018) ; DUE (2018).

<sup>10</sup> DUE (2018) ; Smith (2019b).

<sup>11</sup> Une évaluation récente du programme de la Croix-Rouge libanaise sur les transferts monétaires à usages multiples recommande que l'organisation contribue aux discussions sur la protection sociale et l'assistance monétaire au Liban, étant donné son rôle d'auxiliaire du gouvernement (Agency RED, 2020)



à ces discussions (du partage de données probantes issues de projets pilotes au plaidoyer soutenant la conception de tout système de protection sociale), si tant est qu'elles puissent être incluses dans les instances de coordination<sup>12</sup>. Il est également possible d'envisager un rôle davantage lié au suivi et à la redevabilité pour les ONG internationales dans ce domaine via CAMEALEON<sup>13</sup>.

## TENIR COMPTE DES RISQUES ET LIMITES AINSI QUE DES AVANTAGES DE L'HARMONISATION ET COLLECTER LES ÉLÉMENTS PROBANTS

L'approche du fonds fiduciaire de l'UE démontre qu'il existe un potentiel pour les programmes d'assistance monétaire aux réfugié-e-s de contribuer au développement d'un système national de protection sociale (notamment le Programme national de ciblage de la pauvreté). En même temps, l'évaluation du DFID a souligné les différents risques et défis que représente cette approche et dont il faut aussi tenir compte :

- Il existe des inquiétudes concernant la précision de la méthode de ciblage du Programme national et les capacités des centres de développement social à la mettre en œuvre de manière cohérente, compliquant le fait de savoir si le programme est efficace à l'heure d'aider les personnes pauvres ou si l'on soutient « le bon programme ».
- L'intérêt porté au Programme national de ciblage de la pauvreté, considéré comme l'« équivalent naturel » de l'assistance de base pour les personnes pauvres fournie par le secteur humanitaire, peut jouer un rôle important en faveur de la coordination des acteurs et actrices autour d'un objectif commun et pour éviter de surcharger le système national de plusieurs initiatives simultanées. Toutefois, tout programme de transferts contre la pauvreté extrême développé dans le cadre du Programme national de ciblage de la pauvreté n'est qu'un élément d'un système national de protection sociale efficace. Cette vision « réductionniste » et l'intérêt porté au Programme national de ciblage de la pauvreté risquent d'entraver les progrès en faveur d'une vision nationale plus large de socle de protection sociale, accompagné de transferts sur mesure en plus d'un accès aux services afin de répondre à des besoins différents. Le système libanais dispose bien des bases pour un socle de protection sociale. À cet égard, l'étude du DFID souligne l'importance de l'axe de travail de l'UNICEF qui vise à soutenir le développement d'une approche nationale et d'un cadre de travail stratégique en matière de protection sociale, et notamment de filets de sécurité sociale, qui sont nécessaires afin d'influencer le développement de filets de sécurité sociale au Liban.

Un autre élément à prendre en considération est le besoin de clarté, dès le départ, quant à l'objectif de l'harmonisation (à savoir, qu'est-ce qui est harmonisé, et qu'attend le programme de cette harmonisation ?). En ce qui concerne le programme soutenu par le fonds fiduciaire de l'UE, le PAM estime qu'harmoniser les caractéristiques de la conception et les systèmes de mise en œuvre peut i) générer l'adhésion du Gouvernement libanais quant au besoin d'un programme de transferts sociaux pour les Libanais-es vivant dans la pauvreté, ii) influencer la position du gouvernement sur l'utilisation de l'assistance monétaire dans le cadre d'un tel programme, et iii) renforcer certaines capacités opérationnelles. L'étude du DFID souligne que ces efforts visant à aligner la réponse humanitaire en assistance monétaire sur les systèmes nationaux doivent impérativement définir et mesurer des indicateurs clairs sur l'efficacité de ces investissements en termes de contribution principale au développement d'un système national. Cela a pour but de rassembler des données probantes sur la valeur ajoutée de ces efforts d'harmonisation. Toutefois, la note conceptuelle du fonds fiduciaire de l'UE présente également d'autres domaines variés pour l'alignement (tel que le ciblage) sans indiquer clairement si de tels alignements auront lieu ni comment.

<sup>12</sup> À l'heure actuelle, seule Oxfam est membre du Forum sur le filet de sécurité sociale.

<sup>13</sup> Comme cela a été proposé, CAMEALEON pourrait organiser un atelier sur les enseignements tirés des programmes humanitaires d'assistance monétaire afin d'examiner comment ces derniers peuvent être appliqués au Programme national de ciblage de la pauvreté.

## UNE COORDINATION ENTRE LES ORGANISATIONS ET LES DISCIPLINES EST NÉCESSAIRE ET REQUIERT LES INVESTISSEMENTS ET LE LEADERSHIP DES BAILLEURS DE FONDS

Jusqu'à récemment, les efforts fournis ont quelque peu été entravés par une coordination limitée entre les bailleurs de fonds et les partenaires du développement<sup>14</sup>. En plus d'engendrer de la confusion et des dysfonctionnements, un manque de planification stratégique de ces initiatives pourrait donner la priorité aux mandats et objectifs des organisations au détriment du développement d'un système national de long terme, tout en surchargeant les centres de développement social. Il est admis que la coordination entre les bailleurs de fonds et les partenaires internationaux doit être renforcée et que les priorités stratégiques collectives doivent être convenues avec le gouvernement, de façon à mieux soutenir les besoins de protection sociale des réfugié-e-s et des communautés hôtes. À cette fin, le Forum sur le filet de sécurité sociale du Liban a été créé en 2019. Co-présidé par la Délégation de l'Union européenne et la Banque mondiale, le Forum rassemble le HCR, l'UNICEF, le PAM, l'Allemagne, le Royaume-Uni et Oxfam. Gérer les priorités divergentes des membres demeure un défi difficile à surmonter, mais l'on constate des améliorations. L'un des défis rencontrés par le groupe est le manque d'expertise en protection sociale de long terme, les parties prenantes œuvrant essentiellement dans le secteur humanitaire<sup>15</sup>. Sous cet angle, le groupe ne rassemble pas nécessairement toutes les parties prenantes pertinentes.

Les bailleurs de fonds reconnaissent par ailleurs de plus en plus qu'ils jouent un rôle clé à l'heure d'amorcer un dialogue plus structuré et cohérent en matière de politique générale en faveur de l'aide sociale au Liban. En 2019, le DFID a financé un poste visant à améliorer la coordination des approches de bailleurs de fonds en matière d'assistance monétaire et de développement de filets de sécurité sociale<sup>16</sup>.

## TOUT PROGRÈS REQUIERT UNE VISION ET UN FINANCEMENT DE LONG TERME DANS L'ENSEMBLE DU NEXUS

Dans l'ensemble, les expériences en matière de développement de programmes de filets de sécurité sociale mettent en lumière le besoin de stratégies réalistes et durables. Le Liban est l'un des pays les plus endettés au monde et il est peu probable qu'il y ait un espace fiscal permettant de financer le transfert du Programme national de ciblage de la pauvreté sur le court terme. Une telle initiative demande également une stratégie de sortie réaliste, notamment pour transférer les systèmes. L'un des facteurs clés derrière la création du programme du fonds fiduciaire de l'Union européenne soutenant le Programme national de ciblage de la pauvreté reposait sur les inquiétudes concernant le manque de durabilité des financements humanitaires internationaux élevés et la nécessité de passer à des systèmes de long terme pour mettre fin à la pauvreté. La contribution du fonds (d'une durée de 30 mois) peut être considérée comme une étape importante en faveur de la transition vers des systèmes de long terme. Toutefois, l'étude du DFID a conclu que cela ne suffisait pas pour soutenir le développement d'un système national significatif. Se lancer dans de telles initiatives sans stratégie de sortie réaliste, notamment pour transférer les systèmes, risque de nuire en créant des attentes auxquelles on ne pourra pas répondre. Bien que dépendre constamment des bailleurs de fonds externes pour soutenir les transferts sociaux ne soit pas conseillé et que les efforts visant à encourager le gouvernement à s'engager à prendre ses responsabilités soient louables, les expériences en matière de développement de programmes de transferts sociaux soulignent dans l'ensemble le besoin de stratégies réalistes et durables. L'étude recommande que le DFID ne collabore pas avec le système libanais sans un engagement minimum de cinq ans.

<sup>14</sup> DUE (2018) ; Smith (2019b). Par exemple, en 2019, de nombreux partenaires collaboraient déjà activement avec des centres de développement social, les soutenaient, ou envisageaient de le faire. Toutefois, aucune stratégie ou leadership communs n'étaient en place, ni aucun système de partage des informations.

<sup>15</sup> L'UNICEF a investi dans l'expertise en politiques sociales.

<sup>16</sup> DFID (2019).

## RÉFÉRENCES

- Agency RED (2019). *Multi-Purpose Cash Assistance Programme Evaluation Report: December 2015 to March 2018*, a report for the Lebanese Red Cross.
- Ayoub, B., Al Chamaa, L. et Eichholz, R. (2020). *Without a Net – Social Assistance in Tripoli*, Oxfam au Liban.
- Bastagli et al. (2018). *Social Protection in Lebanon: An analysis of social assistance*, ODI.
- CARITAS Liban (2019). *Emergency cash for protection escape I & II, Project summary*, CARITAS Liban.
- DFID (2019). *Terms of Reference: Lebanon Multipurpose Cash and Social Protection Linkages Multi-Donor Coordinator Part-time*, décembre 2019.
- DFID (2019). *Terms of Reference: Review of Cash Programming and Linkages to Social Protection in Lebanon*, mars 2019.
- DUE (2018). *Guidance Package on Social Protection Across the Humanitarian-Development Nexus*, étude de cas sur le Liban, DUE.
- Gentilini, U., Laughton, S. et O'Brien, C. (2018). *Humanitarian Capital? Lessons on Better Connecting Humanitarian Assistance and Social Protection*, Rapport de discussion N° 1802 sur la protection sociale et le travail, Banque mondiale.
- Kukrety et Al Jamal (2016). *Poverty, Inequality and Social Protection in Lebanon*. Oxfam et le Issam Fares Institute of American University Beirut.
- Oxfam au Liban (2019). *Overview: Oxfam's Temporary Cash Assistance Project*, Oxfam au Liban.
- Silva et al. (2013). *Inclusion et résistance aux chocs : perspectives pour l'assistance sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*.
- Smith (2019a). *Cash Assistance in Lebanon: Accountability to Affected Populations (AAP)*, Research Report on AAP in the World Food Programme's Multi-Purpose Cash Programme, CALP.
- Smith (2019b). *Review of Cash Programming and Linkages to Social Protection in Lebanon*, rapport interne pour le DFID au Liban, commandité dans le cadre du BASIC Framework.
- UNICEF, HCR et PAM (2017) et (2018). *Évaluation de la vulnérabilité des réfugiés syriens au Liban (VASyR) – évaluation conjointe*
- Banque mondiale (2005). *Lebanon Public Expenditure Reform Priorities for Fiscal Adjustment, Growth and Poverty Alleviation*.
- Banque mondiale (2013). *Équité et Redevabilité : S'engager en Faveur des Systèmes de Santé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)*
- Banque mondiale (2015). *Lebanon: Promoting Poverty Reduction and Shared Prosperity, Lebanon Systematic Country Diagnostic*.





The Cash Learning Partnership

L'association entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale est devenue un sujet de plus en plus important au cours des cinq dernières années, et la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) est au cœur même de cette évolution. Cet ensemble de ressources (un aide-mémoire et six études de cas régionales) a pour objectif de veiller à ce que les formateurs et formatrices du CaLP et les participant-e-s aux formations de la région MENA (et d'ailleurs) aient accès aux exemples d'association entre les transferts monétaires humanitaires et la protection sociale les plus pertinents et les plus importants de la région. Les ressources couvrent l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Palestine, la Syrie, la Turquie et le Yémen. L'aide-mémoire résume les principales activités (programmes, évaluations et analyses, événements et initiatives politiques et de coordination) pertinentes, en mettant en relief les leçons clé tirées et en renvoyant à des documents sur le même sujet. Les études de cas nationales approfondies se centrent sur des expériences d'association entre les transferts monétaires et la protection sociale au Liban, en Iraq et au Yémen.

Ce rapport a été commandité par le Cash Learning Partnership (CaLP) et a été financé par le Bureau fédéral allemand des Affaires étrangères.

